



# INFO-NÉGO

Service de la négociation

## CONSORTIUM DE RECHERCHE MINÉRALE (COREM)

**DESTINATAIRES :** Tous les membres syndiqués de COREM

**DATE :** Le 5 décembre 2018

**OBJET :** **ENTENTE DE PRINCIPE et ASSURANCE**

---

Consoeurs,  
Confrères,

Premièrement, je tiens à vous informer que les membres se sont prononcés à 57 % en faveur du projet de modification du régime d'assurance, ce qui donne comme résultat le rejet du projet. Les statuts du SFPQ prévoient que pour être adoptées, les modifications à la convention collective doivent être acceptées par 60 % des membres présents, comme mentionné lors de l'assemblée.

De plus, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'hier, le 4 décembre, la partie patronale et le comité de négociation ont convenu d'une entente de principe. Les membres auront donc à se prononcer sur cette entente. Aucune information ne sera donnée d'ici là afin que tous les membres puissent bénéficier des explications simultanément.

Nous vous ferons parvenir sous peu une convocation officielle à cet effet.

Votre comité de négociation,

Christian Foltz, délégué  
Philippe Robert, délégué  
Luce Michaud, conseillère, SFPQ

/nr